

GROUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIED-NC AU Ø1/12/2020

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres du groupement selon la répartition suivante :

Collège institutionnel

- M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, représentant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et président de l'assemblée générale
- Mme Isabelle CHAMPMOREAU, représentant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Mme Valentine EURISOUKE, représentant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Mme Inès KOUATHE, représentant le congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Mme Virginie RUFFENACH, représentant le président de l'assemblée de la province Sud
- Mme Nadia HEO, représentant le président de l'assemblée de la province Nord
- M. Charles YEIWENE, représentant le président de l'assemblée de la province des îles Loyauté

Chaque représentant de ce collège dispose de trois voix délibératives.

Collège des partenaires sociaux

Représentants des syndicats de salariés représentatifs au sein de la Nouvelle-Calédonie :

- M. Judicaël ESCHENBRENNER, représentant l'USOENC et vice-président de l'assemblée générale
- Mme Mélanie ATAPO, représentant l'USTKE
- M. David MEYER, représentant la Fédération des fonctionnaires
- M. Loïc BOSSELUT, représentant l'UT CFE-CGC
- M. Jean-Pierre KABAR, représentant la COGETRA NC
- M. Albert QALA, représentant la CSTNC
- M. Firmin TRUJILLO, représentant la CSTC-FO

Représentants des organisations d'employeurs représentatives au sein de la Nouvelle-Calédonie :

- M. Jean-Marie DAUTHIEUX, représentant la CPME-NC
- M. Gaëtan BABOUT, représentant la CPME-NC
- M. Jean-Louis LAVAL, président de l'U2P-NC
- M. Patrick NICOL, représentant l'U2P-NC
- M. Edouard CASTAING, représentant le MEDEF-NC
- Mme Nathalie GREGOIRE, représentant le MEDEF-NC
- Mme Isoline VIRATELLE, représentant le MEDEF-NC

Chaque représentant de ce collège dispose d'une voix délibérative.

Collège insertion

- Mme Marie-Madeleine LEQUATRE, directrice de la MIJ SUD
- Mme Jessica DOUEPERE, directrice de la MLIJ PN
- M. Charles JUNI, représentant l'EPIFE

Chaque représentant de ce collège dispose d'une voix délibérative.

Assistent, avec voix consultative, aux séances de l'assemblée générale :

- M. Franck LICHA, agent comptable du GIEP-NC
- Mme Morgane DUFRANE, représentant la DBAF
- M. Gabriel MUAVAKA, directeur du GIEP-NC
- M. Pascal VELASCO, directeur adjoint en charge de la formation du GIEP-NC
- M. Guillaume N'GUYEN VAN SOC, directeur adjoint en charge des finances par intérim du GIEP-NC

Assiste aux réunions de l'assemblée générale avec le statut d'observateur, sans voix délibérative :

M. Jules HMALOKO, représentant l'État





GROUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

Le président et le vice-président sont élus à bulletin secret à la majorité simple des voix pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIED-NC AU Ø1/12/2020

L'administration opérationnelle du groupement est assurée par un conseil d'administration.

Le conseil d'administration comprend dix membres disposant chacun d'une voix délibérative :

- M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES : membre du gouvernement et président du conseil d'administration
- Mme Valentine EURISOUKE : membre du gouvernement
- Mme Isabelle CHAMPMOREAU : membre du gouvernement
- Mme Inès KOUATHE : membre du Congrès
- Mme Virginie RUFFENACH : représentant le président de la province Sud
- Mme Nadia HEO : représentant le président de la province Nord
- M. Charles YEIWENE : représentant le président de la province des îles Loyauté
- M. Judicaël ESCHENBRENNER : représentant les organisations syndicales de salariés
- Mme Nathalie GREGOIRE : représentant les organisations d'employeurs
- Winner Marie-Madeleine LEQUATRE : représentant le collège insertion

Siègent, avec voix consultative au conseil d'administration :

- Mme Alexandra CACELLI et Mme Marion WEBER : représentant le personnel du GIEP-NC
- M. Franck LICHA: agent comptable du GIEP-NC
- Mme Morgane DUFRANE : représentant la DBAF
- M. Gabriel MUAVAKA: directeur du GIEP-NC
- M. Pascal VELASCO: directeur adjoint en charge de la formation du GIEP-NC
- M. Guillaume N'GUYEN VAN SOC: directeur adjoint en charge des finances par intérim du GIEP-NC

Assiste aux réunions du conseil d'administration avec le statut d'observateur, sans voix délibérative :

M. Jules HMALOKO: représentant l'État

Les représentants des organisations syndicales de salariés, des organisations d'employeurs et du collège insertion sont élus pour un an renouvelable.

Les deux représentants du personnel sont élus pour trois ans renouvelables une fois, par et parmi les salariés du groupement au scrutin de liste proportionnel avec répartition des restes à la plus forte moyenne.